

Le conseil de la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean siège en séance ordinaire, ce 28 juillet 2025, à 19 h 30 à la salle du conseil.

Sont présents à cette séance: Mesdames Myriam Villeneuve et Caroline Dion ainsi que Messieurs Réjean Dallaire, Martin Gagné, Éric Fleury et Patrice Fillion.

Sous la présidence de Monsieur Roger Villeneuve, maire.

La directrice générale /greffière-trésorière adjointe était présente.

2025-082

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Martin Gagné, appuyé par Madame Myriam Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers que les ordres du jour avec varia ouvert soit accepté tel que présenté.

1 Administration

- 1.1 Ouverture
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Approbation des procès-verbaux

2 Finances

- 1.1 Factures et liste des comptes pour approbation

3 Hygiène du milieu

- 1.1 Installation des toits sur les boîtes postales
- 1.2 Rénovation Maison de jeunes et local de la patinoire

4 Urbanisme

- 2.1 Dérogation Mineur Marie Villeneuve

5 Varia

- a. Autorisation à la ville de Roberval de procéder au dépôt d'une demande d'aide financière pour le projet entente intermunicipale relative à la sécurité civile.
- b. _____
- c. _____

6 Période de questions

7 Levée de l'assemblée

2025-083

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 2 JUIN, 16 JUIN À 19H,16 JUIN À 19H27, 1 JUILLET ET DU 21 JUILLET 2025.

Il est proposé par Monsieur Réjean Dallaire, secondé par Monsieur Martin Gagné, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les procès-verbaux.

2025-084

FACTURES ET LISTES DES COMPTES POUR ABBROBATION

Il est proposé par Madame Caroline Dion, secondé par Monsieur Éric Fleury, et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver; Les factures énumérées ainsi que la liste de comptes pour approbation qui leur a été remise au 25 juillet 2025.

Agence du Revenu du Canada	Remises Fédérales	\$ 2 589.14		538
Authen-Tic	Support informatique, mensualité	\$ 1 719.62		574
Beaulieu Totale sécurité	Central d'alarme	\$ 36.68		575
Bell Canada	1 rang Dequen	\$ 128.13		577
Bell Canada	Téléphone public	\$ 57.49		20147
Bell Mobilité	Téléphones cellulaires	\$ 14.48		576
Beneva Groupe Financier	Mensualité		\$ 1 816.85	20142
Portes et fenêtre Bolduc	Porte d'acier Maison de jeunes	\$ 1 580.27		20153
Cain Lamarre	Soutien juridique à l'administration municipale 2025	\$ 185.39		578
Cain Lamarre	Jem Mécanique inc.	\$ 798.74		580
Cain Lamarre	Ressources humaines	\$ 630.35		579
Copiexpert	4 affiches aimantées	\$ 106.93		20149
Champignie Suzie	Ménage Centre communautaire et chalet	\$250.00		20148
Entreprise R.S.S. Gagné	Niveleuse Cavé, Chamberland, St-Hilaire	\$ 1 538.28		20150
Équipement industriel ELT	Location Foreuse a béton	\$ 99.15		20151
Eurofins	Test eau usée	\$ 200.06		582
Ferme Alcasyl Enr	Transport dix roues poussière de pierre	\$ 166.71		20152
Ferme Alcasyl Enr	Tube de graisse et canette de brake cleaner	\$ 51.14		20152
Hydro Québec	Électricité postes pompage, eau potable, Lac L'Abbé		33.59 \$	3018
Hydro Québec	Électricité 30, rue Martel, usine traitement eau potable		346.95 \$	3019
Hydro Québec	Électricité 33 rue Lamy, Parc de la chute		\$ 106.37	3013
Hydro Québec	Électricité Éclairage public		693.43 \$	3017
Hydro Québec	Électricité 11, rue du Collège, FADOQ	\$ 634.09		583
Hydro Québec	10, rue du Collège (Salle communautaire)		\$467.15	3021
Hydro Québec	118, rue Principale (Caserne et garage)		\$175.60	3020
Hydro Québec	Électricité 57 Principale (Eau potable sur le pont)		\$ 57.25	3015
Hydro Québec	Électricité 53 rue Principale PP1		\$ 209.94	3016
Hydro-Québec	Poste pompage pp2, près du 52 Principale		\$ 411.08	3014
Hydro-Québec	1 rang De Quen, Usine traitement eaux usées		1 029.80 \$	3012
Max asphalte	Asphalte		16 418.43 \$	20139
Buropro Citation	Lecture de compteur Contrat 103138 Couleur (0.0116\$)	\$52.50		584
Buropro Citation	Lecture de compteur Contrat 103139 Noir et blanc	\$ 40.58		584
MRC Domaine du Roy	Quote part évaluation	\$ 2 035.43		20155
MRC Domaine du Roy	Quote part Gestion des déchets	\$ 7 275.85		20155
MRC Domaine du roy	Quote part transport collectif et adapté	\$186.98		20155
MRC Domaine du Roy	Services ingénierie	\$ 73.90		20155
MRC Domaine du Roy	Services rendus inspecteur	\$ 8 958.56		20155
Pépinière Chambord	Jardinières - paillis noir et rouge	\$1 758.53		20156
Pulsar Télécom	Appel de service pour le wi-fi public	\$ 94.81		20157
Quincaillerie QTL Phyl Liquide	Adapteur de tuyau caserne		20.67 \$	20145
Quincaillerie QTL Phyl Liquide	Double de clés		17.43 \$	20145
Quincaillerie QTL Phyl Liquide	Copeau de bois pour fleurs - Clou- collier serrage		233.94 \$	20145
Quincaillerie QTL Phyl Liquide	Retour bac chauffe eau	\$ 3.45		20158
Quincaillerie QTL Phyl Liquide	Chauffe eau - bac à chuffe eau - Centre communautaire	\$ 1 020.65		20158
Refuge Animal	Euthanasie chat 15 chats		\$ 1 465.93	20140
Revenu Québec	Cotisation	\$ 5 635.71		539
Revenu Québec	FSS	\$174.91		20154
SAM Gagné	Travaux 2e Théodule Vandal -19 Voyage de gravier en 2023	\$ 5 799.05		20159
SAM Gagné	Location garage 10 au 13 janvier 2025	\$ 344.93		20159
Villeneuve Roger	Balai balayeuse centre communautaire	\$ 68.42		20161
Villeneuve Roger	Changer serrure d'un classeur	\$ 63.24		20161
Solutia telecom	Remplacement de téléphone Cell: Sébastien Bergeron		183.57 \$	20141
Transporteur en vrac	Voyage de terre		275.94 \$	20143
Tremblay Carmen	Déplacement réunion Mada	\$ 233.28		20160
Ville de Roberval	Quote-parts sécurité incendie 2025		\$ 26 467.00	20144

Yves Émond	Contrat ent. Ménager	\$475.00		
Total		\$ 45 082.43	50 430.92 \$	

Je soussignée, Hélène Vandal, directrice générale/greffière-trésorière adjointe, certifie par le présent certificat que la Municipalité de Saint-André dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

Hélène Vandal

Directrice générale/greffière- trésorière-adjointe

2025-085

INSTALLATION DES TOITS SUR LES BOÎTES POSTALES

ATTENDU QUE le conseil ont pris la décision de remettre les toits sur les boîtes postales.

ATTENDU QUE cela prend des pieux pour soutenir les toits au-dessus des boîtes postales.

ATTENDU QUE cela prendra 4 pieux par toit pour 10 boîtes à malle.

Il est proposé par Monsieur Éric Fleury, et secondé par Madame Myriam Villeneuve, d’accepter la soumission de Vistech pieux au montant de 13 118,65\$.

2025-086

RÉNOVATION MAISON JEUNES ET DU LOCAL DE LA PATINOIRE

ATTENDU QUE la maison de jeunes nécessite une rénovation du plafond.

ATTENDU QUE le local pour mettre les patins est trop petit.

ATTENDU QUE la porte doit être changée dans le local de la Patinoire.

ATTENDU QU’une demande d’aide financière au fonds de développement Domaine-du-Roy a été demandé.

ATTENDU QUE le fonds développement Domaine-du-Roy a accordé une aide financière de 21 046,17\$ pour le projet de bonification de local de la patinoire et de rénovation de la Maison de Jeunes.

Il est proposé par Monsieur Martin Gagné, et secondé par Madame Myriam Villeneuve, et résolu à l’unanimité des conseillers d’approuver la soumission de construction L pour les travaux de la Maison de Jeunes et du local de la patinoire au montant de 27 373,42\$.

2025-087

DÉROGATION MINEURE MARIE VILLENEUVE

Madame Marie Villeneuve est propriétaire d’un emplacement résidentiel d’une superficie de 5 407,8 mètres carrés sis au 110, rang St-Hilaire, formé du lot numéro 5 398 696 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire désire faire arpenter son terrain à des fins de vente;

CONSIDÉRANT QUE cet emplacement est situé dans la zone de villégiature 1V;

CONSIDÉRANT QUE selon la grille de spécification du règlement de zonage 2018-03, la distance minimale de recul arrière est de 10m pour le bâtiment principal en zone 1V;

CONSIDÉRANT QUE l’arpenteur mandaté a découvert une irrégularité quant à l’implantation de la résidence qui se trouve à 6,73m au plus proche de la ligne de terrain arrière;

CONSIDÉRANT QUE cette demande de dérogation est conforme aux objectifs du plan d'urbanisme numéro 2018-02 actuellement en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE cette demande n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE cette demande n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de santé publique;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne porte pas atteinte à la qualité de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne porte pas atteinte au bien-être général;

CONSIDÉRANT QUE le fait de refuser cette dérogation pourrait causer un préjudice sérieux au propriétaire qui serait dans l'incapacité de vendre son bien;

CONSIDÉRANT QUE le fait d'accorder cette dérogation ne porte pas atteinte au droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDÉRANT le caractère relativement mineur de cette demande de dérogation;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est favorable avec la recommandation du CCU ; Résolution 2025-003

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Caroline Dion, appuyé par Monsieur Patrice Fillion et résolu à l'unanimité que ce conseil accorde la dérogation mineure de Madame Marie Villeneuve visant à :

- Normaliser la situation d'implantation pour le bâtiment principal au 110, rang St-Hilaire en abaissant la limite arrière de 3,27m afin que le propriétaire puisse vendre sans difficulté son bien.

Varia

2025-088

Autorisation à la Ville de Roberval de procéder au dépôt d'une demande d'aide financière pour le projet « entente intermunicipale relative à la sécurité civile »

ATTENDU QUE la Ville de Roberval reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE la Ville de Roberval, en collaboration avec les municipalités de Chambord, de Sainte-Hedwidge, de Saint-François-de-Sales, de Lac-Bouchette et de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean désirent présenter un projet de mise en place d'une entente intermunicipale relative à la sécurité civile dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Patrice Fillion appuyé par Madame Caroline Dion et résolu à l'unanimité des conseillères présentes et conseillers présents, que la Ville de Roberval :

- 1) S'ENGAGE à participer au projet de mise en place d'une entente intermunicipale relative à la sécurité civile;
- 2) ACCEPTE d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;
- 3) ACCEPTE d'agir à titre d'organisme responsable du projet;
- 4) AUTORISE le dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet coopération intermunicipale;
- 5) AUTORISE le maire, M. Serge Bergeron, et le directeur général, M. Carol Martel, à signer pour et au nom de la Ville de Roberval tout document relatif à cette demande d'aide financière, ainsi que toute convention devant être conclue à la suite de la confirmation de l'obtention d'une aide financière.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2025-089

LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Martin Gagné, et résolu à l’unanimité des conseillers que l’assemblée soit levée à 20h21.

Roger Villeneuve
Maire

Hélène Vandal
**Directrice générale /greffière-
trésorière adjointe**

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE
Je, Roger Villeneuve, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142(2) du Code municipal du Québec